



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LÉRY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry tenue le 24 mars 2016 en la Salle Adolphe-Leduc, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Gérald Ranger  
M. le conseiller Éric Pinard  
M. le conseiller Léon Leclerc

formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Walter Letham

Est également présent : M. Dale Stewart, directeur général et secrétaire-trésorier

**OUVERTURE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur le Maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 17 heures 03.

2016-03-056

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2.0 Demande d'aide financière au Fonds conjonctuel de développement

3.0 Période de questions

4.0 Levée de la séance

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard  
Appuyé par M. le conseiller Gérald Ranger

d'accepter tel quel l'ordre du jour de cette séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

2016-03-057

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS CONJONCTUEL DE DÉVELOPPEMENT**

**CONSIDÉRANT** le projet de réfection et de mise en valeur du Parc Georges-Rufiange (anciennement le Parc Notre-Dame) afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens ainsi que de favoriser le développement d'un équipement dans un secteur défavorisé ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal a, par sa résolution numéro 2015-08-149, déposé une demande d'aide financière au Fonds conjonctuel de développement ;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre des Affaires municipal, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux, dans une lettre du 11 mars 2016 informe que le gouvernement du Québec contribuera financièrement au projet et qu'une somme maximale de 30 000 \$ sera réservée à même le Fonds conjonctuel de développement ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. le conseiller Léon Leclerc  
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

**QUE la Ville de Léry :**

- Autorise le maire ou, en son absence, le maire suppléant, ou le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Léry, tout document officiel concernant cette demande d'aide financière au Fonds conjonctuel de développement.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation  
2016-03-058

### PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions sur tout sujet à l'ordre du jour.

Aucune question

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le conseiller Gérald Ranger, appuyé par M. le conseiller Léon Leclerc, que la présente séance soit et est levée ; il est 17 h 06.

Adoptée à l'unanimité

  
MAIRE

  
DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER